

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE L'ISLET**

Procès-verbal d'une session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Islet, tenue par visioconférence le lundi 11 mai 2020 à 19 h 30.

Étaient présent(e)s :

M <sup>mes</sup>	Céline Avoine	Sainte-Perpétue
	Anne Caron	Saint-Damase-de-L'Islet
	Denise Deschênes	Saint-Cyrille-de-Lessard
MM.	Normand Caron	Saint-Jean-Port-Joli
	Hervé Dancause	Saint-Marcel
	Ghislain Deschênes	Saint-Aubert
	Benoît Dubé	Tourville
	Normand Dubé	Sainte-Louise
	Lauréat Fortin	Saint-Omer
	René Laverdière	Saint-Adalbert
	Mario Leblanc	Saint-Pamphile
	Jean-François Pelletier	L'Islet
	Alphé Saint-Pierre	Sainte-Félicité
	André Simard	Saint-Roch-des-Aulnaies

#### **1- OUVERTURE DE LA SESSION**

Après vérification du quorum, la session est officiellement ouverte sous la présidence du préfet, M. René Laverdière, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

#### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

8541-05-20 Il est proposé par M. Alphé Saint-Pierre, appuyé par M<sup>me</sup> Céline Avoine et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la session
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance du 14 avril 2020
- 4- Développement local et régional
  - 4.1- Entente sectorielle de développement territorial et économique dans les MRC de L'Islet et de Montmagny : Prolongation de l'entente
  - 4.2- Place aux jeunes 2020-2021 : Demande de soutien financier
- 5- Développement économique
  - 5.1- Gala de l'entreprise
  - 5.2- État de situation – Aide d'urgence aux PME (COVID-19)
- 6- Gestion des matières résiduelles
  - 6.1- Traitement de la matière recyclable
  - 6.2- Appel d'offres – Traitement de la matière recyclable 2021-2025
- 7- Transport collectif
  - 7.1- Nomination – Poste de directeur du service de transport de personnes

- 8- Sécurité incendie
  - 8.1- Analyse du rapport d'activité 2018 du schéma de couverture de risques
- 9- Administration
  - 9.1- Rapport des dépenses autorisées
  - 9.2- Renouvellement du contrat d'assurance collective des employé(e)s pour 2020-2021
  - 9.3- Assurances responsabilité et de dommages 2020-2021
- 10- Aménagement du territoire
- 11- Évaluation municipale
- 12- Cour municipale
- 13- Communications, attractivité et marketing territorial
- 14- Compte rendu des comités
- 15- Autres sujets
- 16- Prochaine rencontre
- 17- Levée de la session

Tous les membres du conseil étant présents, il est de plus résolu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour, tout en demeurant conforme aux dispositions de l'article 148.1 du *Code municipal* :

- 15.1- Réouverture de la région du Bas-Saint-Laurent

### **3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2020**

- 8542-05-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Anne Caron, appuyée par M. Hervé Dancause et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session régulière du conseil du 14 avril 2020, tel que rédigé.

### **4- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**

#### **4.1- Entente sectorielle de développement territorial et économique dans les MRC de L'Islet et de Montmagny : Prolongation de l'entente**

- 8543-05-20 Il est proposé par M. Normand Caron, appuyé par M. Mario Leblanc et unanimement résolu d'autoriser que l'Entente sectorielle de développement territorial et économique pour les MRC de L'Islet et de Montmagny soit prolongée jusqu'au 31 mars 2023.

#### **4.2- Place aux jeunes 2020-2021 : Demande de soutien financier**

- 8544-05-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Céline Avoine, appuyée par M. Jean-François Pelletier et unanimement résolu d'accorder la somme de 4 000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet pour la tenue de l'édition 2020-2021 de Place aux jeunes dans la MRC de L'Islet et de puiser cette somme de l'enveloppe du volet Soutien à la compétence en développement local et régional du Fonds Régions et Ruralité.

## 5- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### 5.1- Gala de l'entreprise

8545-05-20 Il est proposé par M. Benoît Dubé, appuyé par M. Alphé Saint-Pierre et unanimement résolu de reporter à l'automne 2021 la tenue du gala de l'entreprise de la MRC de L'Islet.

### 5.2- État de situation – Aide d'urgence aux PME (COVID-19)

Le directeur général fait état de l'aide accordée aux entreprises dans le cadre de la mesure d'urgence pour les PME, une enveloppe de 621 000 \$ confiée à la MRC par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Il précise qu'une somme de plus de 427 000 \$ a déjà été engagée dans dix entreprises. Il mentionne que plus de 45 demandes d'information ont été formulées à la MRC concernant ce programme.

## 6- GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### 6.1- Traitement de la matière recyclable

8546-05-20

<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la MRC de L'Islet est liée par contrat de service avec Groupe Bouffard pour le tri et le traitement de ses matières recyclables sur son territoire;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	ce contrat a été octroyé suivant un appel d'offres public;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	ce contrat est d'une durée de cinq ans et est valide jusqu'au 31 décembre 2020;
<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	en conséquence de la crise sévissant toujours sur le marché québécois des matières recyclables, Groupe Bouffard a signifié le besoin réel et urgent de modifier le contrat pour assurer la poursuite des opérations de son centre de tri de Mont-Joli;
<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	en vertu de l'article 938.1 du <i>Code municipal du Québec</i> , la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut, aux conditions qu'elle détermine et sur demande d'un organisme municipal, permettre à une municipalité régionale de comté d'octroyer un contrat ou en permettre la modification, et ce, de gré à gré;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la MRC doit présenter une demande de dispense afin d'être autorisée à modifier de gré à gré les coûts du contrat avec Groupe Bouffard;
<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	l'ensemble des clients municipaux du Groupe Bouffard visés par une dispense sont solidaires et s'engagent à signer l'amendement à leur contrat de traitement des matières recyclables dans les mêmes termes et conditions;
<b>EN CONSÉQUENCE,</b>	il est proposé par M <sup>me</sup> Céline Avoine, appuyée par M. Ghislain Deschênes et unanimement résolu d'autoriser le directeur général à présenter à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation une demande de dispense, conformément à l'article 938.1 du <i>Code municipal du Québec</i> afin que la MRC de L'Islet soit autorisée à modifier de gré à gré les modalités

financières contenues au contrat de gestion des matières recyclables octroyé à Groupe Bouffard et à entreprendre toutes les démarches qui pourraient être requises en ce sens.

## **6.2- Appel d'offres – Traitement de la matière recyclable 2021-2025**

Le directeur général informe le conseil que l'appel d'offres pour le traitement de la matière recyclable est présentement affiché sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et que le contrat pourrait être octroyé dès la prochaine séance pour une prise en charge à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## **7- TRANSPORT COLLECTIF**

### **7.1- Nomination – Poste de directeur du service de transport de personnes**

8547-05-20

Il est proposé par M. Alphé Saint-Pierre, appuyé par M<sup>me</sup> Anne Caron et unanimement résolu de nommer M. Antoine Chilette au poste de directeur du service de transport de personnes.

## **8- SÉCURITÉ INCENDIE**

### **8.1- Analyse du rapport d'activité 2018 du schéma de couverture de risques**

Le directeur général dépose la correspondance du ministère de la Sécurité publique concernant le rapport d'activité de l'année 2018. Il précise que la lettre du ministère met l'emphase sur les retards dans la vérification des avertisseurs de fumée et la prévention des risques moyens.

## **9- ADMINISTRATION**

### **9.1- Rapport des dépenses autorisées**

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées dans le cadre de la délégation de pouvoir de dépenser et suivi des décaissements relatifs aux engagements du conseil.

### **9.2- Renouvellement du contrat d'assurance collective des employé(e)s pour 2020-2021**

8548-05-20

**CONSIDÉRANT QUE** les employés de la MRC de L'Islet bénéficient d'une assurance collective de la compagnie d'assurance La Capitale;

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie d'assurance La Capitale a déposé, le 22 avril 2020, la proposition de renouvellement de prime pour le contrat d'assurance collective pour 2020-2021 couvrant les employés actuels;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. Alphé Saint-Pierre, appuyé par M. Hervé Dancause et résolu à l'unanimité d'accepter le renouvellement du contrat d'assurance collective pour les employés de la MRC avec la compagnie La Capitale pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2020 au 30 avril 2021.

### **9.3- Assurances responsabilité et de dommages 2020-2021**

8549-05-20

**CONSIDÉRANT QUE** la Mutuelle des municipalités a déposé, le 16 avril 2020, la proposition de renouvellement de prime pour

les assurances responsabilité et de dommages pour 2020-2021;

**EN CONSÉQUENCE,**

il est proposé par M<sup>me</sup> Céline Avoine, appuyée par M<sup>me</sup> Denise Deschênes et résolu à l'unanimité d'accepter le renouvellement du contrat d'assurances responsabilité et de dommages avec la Mutuelle des municipalités du Québec valide du 8 juin 2020 au 8 juin 2021.

**10- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Aucun sujet.

**11- ÉVALUATION MUNICIPALE**

Aucun sujet.

**12- COUR MUNICIPALE**

Aucun sujet.

**13- COMMUNICATIONS, ATTRACTIVITÉ ET MARKETING TERRITORIAL**

Aucun sujet.

**14- COMPTE RENDU DES COMITÉS**

Il n'y a aucun compte rendu des comités présenté.

**15- AUTRES SUJETS**

**15.1- Réouverture de la région du Bas-Saint-Laurent**

Monsieur André Simard mentionne les préoccupations des citoyens et citoyennes de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Sainte-Louise quant aux répercussions du maintien des contraintes d'accès au Bas-Saint-Laurent.

**16- PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre régulière du conseil de la MRC est prévue le lundi 8 juin 2020 à 19 h 30.

**17- LEVÉE DE LA SESSION**

8550-05-20

Il est proposé par M. André Simard, appuyé par M. Alphé Saint-Pierre et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20 h 40.

---

René Laverdière, préfet

---

Patrick Hamelin, sec.-trés.